



\*\*\*\*\*

Octobre 2021

Volume 33

Numéro 10

\*\*\*\*\*

## RAPPEL

### Règlement 2013-07 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives.



Saviez-vous que depuis 2013, l'utilisation d'arme à feu est strictement interdite à l'intérieur d'un périmètre de 200 mètres de toutes routes, résidences, parcs, places publiques, édifices commerciales et pistes cyclables.

Le non-respect de ce règlement vous expose à une amende allant de 500\$ à 1000\$.

Présentement, il y a des problématiques dans certaines routes de la municipalité, dont la route Potvin, le Chemin Vauvert, le rang 4 et la route Duchesne. Des personnes déchargent des armes à feu à partir de la route, ce qui est formellement interdit.

Cet automne la municipalité et la Sûreté du Québec patrouillera les routes pour mettre à l'amende les contrevenants.

Aidez-nous à protéger des vies, si vous êtes témoin d'activités interdites, veuillez en aviser la municipalité.

\*\*\*\*\*

Société d'habitation du Québec  
Programme RénoRégion

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence qui nécessite des réparations majeures et votre ménage est à faible revenu, la Société d'habitation du Québec peut vous aider.

#### Quels sont les travaux admissibles?

- Le bâtiment doit nécessiter des travaux visant à corriger une ou plusieurs déficiences majeures tels que : Murs extérieurs, ouvertures, toiture, structure, etc.;
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;
- Les travaux doivent débuter seulement après avoir été approuvés par la MRC.
- L'évaluation municipale de la résidence doit être inférieure à 120 000 \$.

#### En quoi consiste l'aide financière?

- Le programme RénoRégion prévoit une subvention pouvant atteindre 95% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$;
- Le pourcentage de la subvention varie selon le revenu et la taille du ménage.

#### Comment obtenir plus de renseignements sur le programme RénoRégion?

- Consulter l'adresse courriel suivante : [infohq@shq.gouv.qc.ca](mailto:infohq@shq.gouv.qc.ca)
- Vous pouvez également contacter l'inspecteur responsable de l'application du programme RénoRégion pour votre MRC, Michel Fortin au 418-900-5242, en ayant soin d'avoir en main votre déclaration d'impôt 2020 et l'avis d'évaluation municipale de votre résidence.
- Des formulaires d'inscription sont également disponibles auprès de votre municipalité.

**Note :** Cet article ne constitue qu'un résumé du programme; d'autres modalités peuvent s'appliquer.

La SHQ assume les coûts du programme RénoRégion.

La Société canadienne d'hypothèque et de logement peut également y contribuer.

**Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi, 4 octobre 2021 à 18h30 à huis-clos, au bistrot.**

- 1 Demande de don 2021 Centraide Saguenay-Lac-St-Jean.
- 2 Demande de don 2021 groupe Espoir Dolbeau-Mistassini.
- 3 Demande d'utilisation à des fins autre qu'agricole demandé par le MTQ dans le dossier de reconstruction du pont de la rivière Moreau.
- 4 Résolution d'appui à un promoteur immobilier dans la réalisation de ses projets.
- 5 Adoption du budget révisé 2021 de l'OMH Maria-Chapdelaine de Péribonka.
- 6 Demande d'aide financière de Les Atocats Boréals Inc.
- 7 Adoption du programme de compensations financières pour l'entretien des chemins privés.

**Dernières séances du 13 septembre 2021 :**

- 1 Déplacement de la rencontre du conseil du mois de novembre au 15 novembre 2021.
- 2 Demande de subvention de l'auberge Île du repos 2021 pour la partie salle de spectacle.
- 3 Résolution d'entente relative à la fourniture de services en traitement des eaux potables et des eaux usées.
- 4 Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole pour un projet de bonification de la véloroute.

\*\*\*\*\*

## Urgent besoin de bénévoles

**Nous sommes à la recherche de bénévoles  
pour faire des appels d'amitié**

- Vous aimez parler avec les personnes âgées
- Vous avez une bonne écoute
- Vous avez du temps à offrir

***Vous êtes la personne  
qu'on recherche***

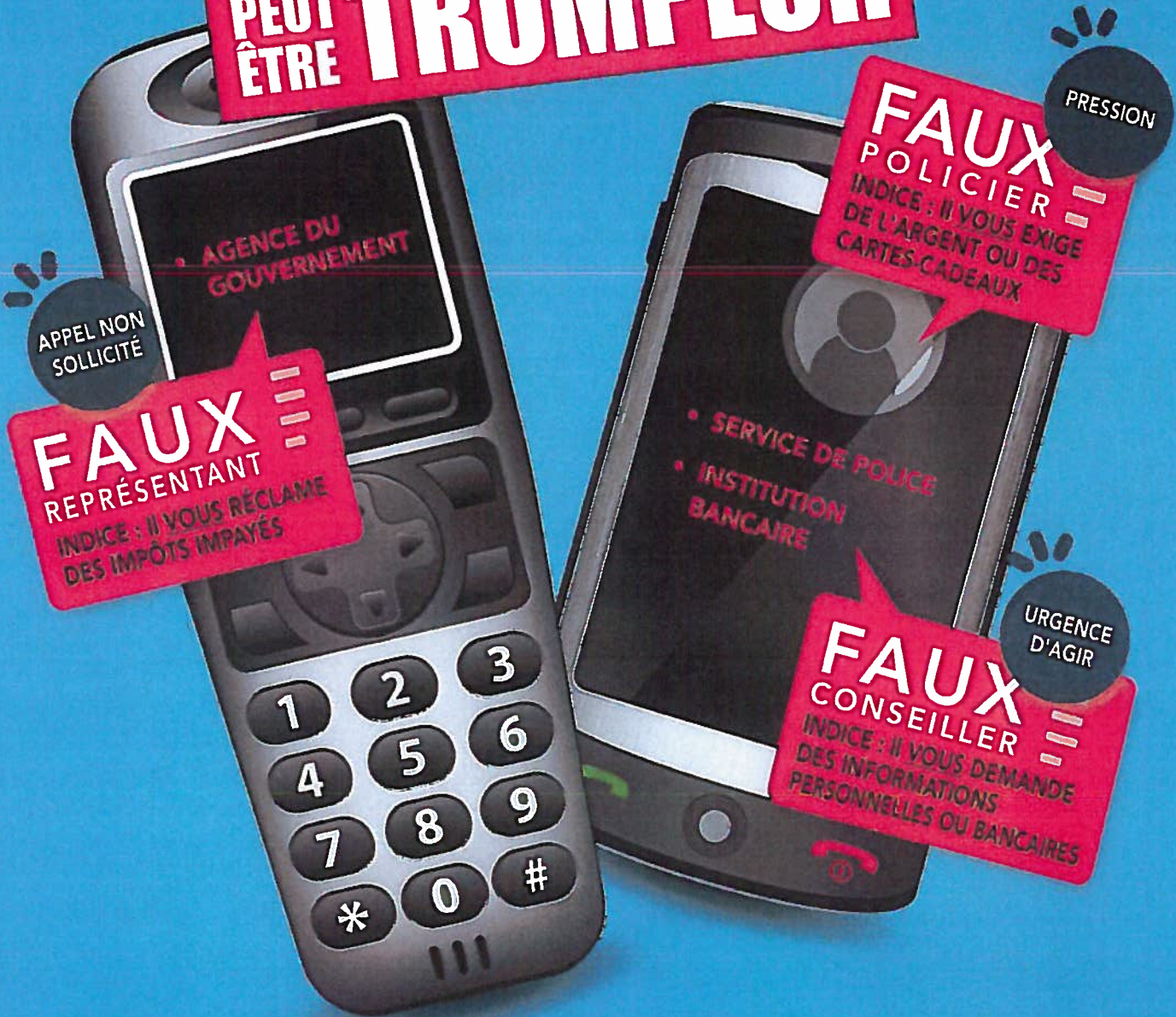


**Contactez-nous au 418-276-1211  
Option 2 poste 22 OU 23**

**CENTRE  
D'ACTION  
BÉNÉVÔLE**  
MARIA-CHAPDELAINE

# VOTRE AFFICHEUR

PEUT ÊTRE **TROMPEUR**



**REFUSEZ! DITES NON!**  
RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE



310-4141 OU \*4141

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA  
[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

**1 888 495-8501**



450 698-1331

Initiative de la Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry

SO|CO  
soloo design  
© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés



## MISE EN GARDE – Fraudes envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
  - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
  - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
  - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?**
  - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
  - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
  - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

### POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou \*4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web ([www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au [www.centrefraude.ca](http://www.centrefraude.ca).